

**Enjeux :**

Perfectionner ses connaissances de la législation du travail temporaire.

**Public :**

Chargés d'affaires,  
Consultants,  
Responsables et  
Directeurs d'agences,  
Chargé de recrutement,  
Exploitant, assistant  
d'agence.

**Prérequis :**

Aucun.

**Durée :**

1 jour soit 7h

**Animation :**

Formateurs experts en formation et accompagnement des agences d'emplois.

**Tarifs :**

Personnalisés - Nous consulter.

**Sanctions :**

Certificat de Réalisation

**Objectifs Pédagogiques****Les apprenants seront en capacité de :**

- Connaître les problématiques posées par le RGPD dans la gestion d'une agence d'emploi
- Maîtriser la gestion des litiges avec les entreprises utilisatrices
- Savoir gérer les contrats multi-remplacement
- Connaître le système de taxation des contrats de courte durée
- Connaître la façon de diminuer la contribution AGEFIPH à la charge des clients
- Savoir gérer la problématique des postes à risque
- Savoir gérer les ruptures de mission
- Maîtriser la réglementation relative à l'embauche de travailleurs étrangers

**Contenu****Les problématiques posées par le RGPD dans la gestion d'une agence d'emploi :**

- Les obligations à l'égard des candidats/intérimaires
- Les obligations à l'égard des prospects/clients

**La gestion des litiges avec les entreprises utilisatrices :**

- Les dommages causés par les intérimaires
- L'embauche prématurée d'un intérimaire
- Le transfert d'un intérimaire au sein d'une autre ETT
- La facturation des jours fériés

**Adopter une posture de conseil à l'égard des entreprises utilisatrices par la maîtrise de la réglementation :**

- La sensibilisation des EU sur l'application du bonus/malus sur les contrats de courte durée
- La maîtrise du coût de la contribution AGEFIPH des EU en leur présentant les actions pour optimiser le coût
- L'identification des postes à risque et les actions de formation à mettre en œuvre

**Contact et inscription :** [formation@lip-academy.com](mailto:formation@lip-academy.com) | 04 72 76 27 06

**Enjeux :**

Perfectionner ses connaissances de la législation du travail temporaire.

**Public :**

Chargés d'affaires,  
Consultants,  
Responsables et  
Directeurs d'agences,  
Chargé de recrutement,  
Exploitant, assistant  
d'agence.

**Prérequis :**

Aucun.

**Durée :**

1 jour soit 7h

**Animation :**

Formateurs experts en formation et accompagnement des agences d'emplois.

**Tarifs :**

Personnalisés - Nous consulter.

**Sanctions :**

Certificat de Réalisation

**Contenu****La gestion des ruptures de mission :**

- Rupture de la période d'essai
- Rupture en cas de faute grave du salarié ou en cas de force majeure
- La situation d'abandon de poste du salarié intérimaire
- La gestion des ruptures dans le cadre d'un CDI intérimaire
- Les problématiques posées par les ruptures de mission à l'égard des entreprises utilisatrices

**Le contrôle de l'emploi des travailleurs étrangers :**

- La situation des ressortissants de l'UE/EEE/Suisse
- La situation des ressortissants britanniques post Brexit
- La situation des ressortissants extra-communautaires
- La situation des étudiants étrangers et les spécificités des étudiants algériens
- Les sanctions en cas de manquement des règles

**Moyens pédagogiques**

- Apports théoriques. Powerpoint. Remise de fiche synthèse reprenant les éléments clés de la formation. Études de cas concrets.
- **Validation des acquis** via quiz en salle.
- **Évaluation des acquis** par le formateur.
- **Évaluation à chaud** de la formation par les apprenants.

**Contact et inscription :** [formation@lip-academy.com](mailto:formation@lip-academy.com) | 04 72 76 27 06